

Les Infos de Base

mercredi 15 septembre 2010
volume 13, numéro 37
ISSN 1492-0670



Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant ACCÈS LÉGAL^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*
- 3 Du nouveau dans Accès Légal : *Code de procédure des assemblées*

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 37 du 15 septembre 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 15 septembre 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 37 du 15 septembre 2010, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 36 du 11 septembre 2010.

Tous les règlements sous **A-4.1, A-6.001, A-6.01, A-23, A-26, A-29.011, A-32, A-33, A-33.2, C-61.01, C-65.1, C-81, D-8.3, D-9.2, D-11, E-3.3, M-35.1, N-3 et P-42.1** qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 30 septembre 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 34 du 25 août 2010, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 33 du 21 août 2010.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral

des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2010.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 1 du 14 septembre 2010 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 19 du 15 septembre 2010. Les modifications apportées par L.C. 2010, ch. 12 et entrées en vigueur au 15 septembre 2010 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 15 septembre 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 19 du 15 septembre 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 20 septembre 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2010.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 29 août 2010.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 29 août 2010.

Dans son édition de septembre, le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* contient maintenant quelque 7 721 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 29 août 2010.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics, [R.R.Q., c. **C-65.1**, r. 2], a. 46.

Règlement modifiant le Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics, D. 754-2010 du 08-09-10, (2010) 142 G.O. 2, 3775, a. 1.

Règlement sur les contrats de services des organismes publics, [R.R.Q., c. C-65.1, r. 4], a. 59.

Règlement modifiant le Règlement sur les contrats de services des organismes publics, D. 755-2010 du 08-09-10, (2010) 142 G.O. 2, 3775, a. 1.

Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics, [R.R.Q., c. C-65.1, r. 5], aa. 59, 60.

Règlement modifiant le Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics, D. 756-2010 du 08-09-10, (2010) 142 G.O. 2, 3776, aa. 1, 2.

Règlement sur la production et la mise en marché du poulet, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 292], aa. 3, intitulé de la section 3 du chapitre I, 19-24.13, intitulé du chapitre VI, 99.1, 99.2, ann. 2.

Règlement modifiant le Règlement sur la production et la mise en marché du poulet, Décision 9446 du 01-09-10, (2010) 142 G.O. 2, 3783, aa. 1-5.

Règlement sur la culture de pommes de terre, [R.R.Q., c. **P-42.1**, A.M. 2010 du 23-08-10, (2010) 142 G.O. 2, 3778], nouveau.

Règlement sur la prévention des maladies de la pomme de terre, [R.R.Q., c. P-42.1, r. 1], remplacé.

Règlement sur la culture de pommes de terre, A.M. 2010 du 23-08-10, (2010) 142 G.O. 2, 3778, a. 19.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Loi sur la gestion des finances publiques, L.R.C. 1985, ch. **F-11**, ann. I.1, IV, VI.

Loi sur l'emploi et la croissance économique, L.C. 2010, ch. 12, aa. 1779-1781.

Loi sur les mesures spéciales d'importation, L.R.C. 1985, ch. **S-15**, a. 2.

Loi sur l'emploi et la croissance économique, L.C. 2010, ch. 12, a. 1782.

Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain, L.C. **1993**, ch. **44**, aa. 14, 15.

Loi sur l'emploi et la croissance économique, L.C. 2010, ch. 12, aa. 1776, 1777.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité, L.R.C. 1985, ch. **C-23**.

Décret sur la désignation des administrateurs généraux de l'administration publique fédérale (Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité), TR/93-81, annexe.

Décret modifiant le Décret sur la désignation des administrateurs généraux de l'administration publique fédérale (Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité), TR/2010-71 du 15-09-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1788, a. 1.

Loi sur le lobbying, L.R.C. **1985 (4^e suppl.)**, ch. **44**.

Règlement désignant certains postes comme postes de titulaire d'une charge publique désignée, DORS/2008-117, annexe.

Règlement modifiant le Règlement désignant certains postes comme postes de titulaire d'une charge publique désignée, DORS/2010-192 du 09-09-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1775, a. 1.

Loi sur les sanctions administratives

pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, L.C. **1995**, ch. **40**.

Règlement sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire (Loi sur les produits antiparasitaires et son règlement), DORS/2001-132, titre intégral (F), 2, 5 (A), 6 (F), 8, 10, 12-15, ann. 1, 3.

Règlement modifiant le Règlement sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire (Loi sur les produits antiparasitaires et son règlement), DORS/2010-191 du 02-09-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1763, aa. 1-12.

Loi sur les océans, L.C. **1996**, ch. **31**.

Règlement sur les zones de protection marine de Tarium Niryutait, DORS/2010-190 du 25-08-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1742, nouveau.

AUTORITÉ AUTRE QUE STATUTAIRE

Décret de la Médaille du service spécial avec barrette «HUMANITAS», TR/97-24.

Décret de la Médaille du service spécial, TR/2010-64 du 15-09-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1781.

Proclamation désignant la «Semaine de prévention des incendies», TR/2010-62 du 15-09-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1779, nouveau.

Décret d'attribution de la Médaille du service opérationnel avec le ruban ASIE DU SUD-OUEST, TR/2010-65 du 15-09-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1782, nouveau.

Décret d'attribution de la Médaille du service opérationnel avec le ruban SIERRA LEONE, TR/2010-66 du 15-09-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1783, nouveau.

Décret d'attribution de la Médaille du service opérationnel avec le ruban HAÏTI, TR/2010-67 du 15-09-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1784, nouveau.

Décret d'attribution de la Médaille du service opérationnel avec le ruban SOUDAN, TR/2010-68 du 15-09-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 1785, nouveau.

Décret d'attribution de la Médaille du service opérationnel avec le ruban HUMANITAS, TR/2010-69 du 15-09-10, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, 1786, nouveau.

Décret d'attribution de la Médaille du service opérationnel avec le ruban EXPÉDITION, TR/2010-70 du 15-09-10, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, 1787, nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Du nouveau dans Accès Légal: *Code de procédure des assemblées*

Un nouvel ouvrage s'ajoute à la liste de nos publications avec notre édition de juin. Le *Code de procédure des assemblées* de Maître Michel Filion est l'outil essentiel pour assurer le bon déroulement d'une assemblée délibérante.

Rien de plus simple pour faire l'évaluation de ce produit: Le *Code de procédure des assemblées* est présent sur votre DVD et sur notre serveur web. Accès DVD ou Internet complet gratuit jusqu'en décembre 2010.